

## Conseil départemental d'accès au droit

## Nouveaux axes de travail jusqu'en 2015



**Vendredi 19 avril, le président du conseil départemental d'accès au droit (CDAD), Jean-Wilfried NOEL, également président du Tribunal de grande instance de Chambéry, a renouvelé sa convention constitutive au cours d'une audience solennelle, en présence des partenaires de l'organisme.** Le CDAD veille à mieux faire connaître la Justice dans l'étendue de ses missions auprès du grand public et notamment des publics plus éloignés de l'institution. Le président a rappelé

l'importance des actions de proximité menées, en partie grâce au maillage du territoire savoyard avec les maisons de la Justice et du Droit. Cette convention court jusqu'en 2015. Le magistrat a dévoilé à cette occasion les trois axes qui animeront les membres du CDAD dans les années à venir. Une information particulière des saisonniers est envisagée en ce qui concerne le droit du travail et celui au logement. Une réflexion est en cours pour apporter aux petits bailleurs privés davan-

sur leurs droits et devoirs. De même, le développement des points d'accès au droit est souhaité en milieu carcéral grâce au concours de la préfecture, de l'implication des barreaux de Chambéry et d'Albertville, et du SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation). Le CDAD a renouvelé sa convention en présence des autorités du département, dont les représentants de la préfecture, du Conseil général, de la fédération des maires, de la chambre interdépartementale des notaires, etc..

## Avocats

## Les bâtonniers rhônalpins réunis à Grenoble

**Le Barreau de Grenoble a accueilli le 12 avril dernier une réunion de la conférence des bâtonniers de Rhône-Alpes, (COBRA) qui réunit les seize Barreaux rhônalpins : Albertville, Annecy, Ardèche, Bonneville, Bourg-en-Bresse, Bourgoin-Jallieu, Chambéry, Hautes-Alpes, Lyon, Roanne, Saint-Étienne, Thonon, Valence, Villefranche, Valence, Grenoble, Vienne.** « Le sujet de cette nouvelle journée de la COBRA a porté sur une problématique qui concerne l'avenir de la profession d'avocat, en Rhône-Alpes, a expliqué le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Grenoble Jean-Yves BALES-

*TAS. Il s'agit du cas concret de l'école des avocats de Rhône-Alpes, présidée par le bâtonnier Jean-Luc MÉDINA, qui a le projet de déménager de Villeurbanne. Se pose la question de la localisation (ce pourrait être Lyon, mais ce n'est pas arrêté), mais surtout par ce travail collectif, nous réfléchissons à quelle hauteur chacun des Barreaux y participe. Nous cherchons avant*



Les bâtonniers de Rhône-Alpes, dont Laure Sauthier (Albertville) et Jean-Paul Calloud (Chambéry), en compagnie de la déléguée COBRA le bâtonnier Michelle Billet et le bâtonnier Jean-Luc Médina, président de l'école des avocats de Rhône-Alpes.

*tout la mutualisation de nos actions pour que la formation des avocats, première comme continue, soit de qualité et moins chère ».*